

20 entreprises s'engagent pour les jeunes du 19^e

13 janvier 2011 par Sophie Le Renard  1



Premier contact avec l'entreprise, le stage de 3^e s'avère une opération délicate à trouver pour les collégiens. A l'initiative de la Mairie du 19^e, des entreprises ont signé, le 12 janvier 2011, une charte d'engagement pour les accueillir dans leurs services. C'est une première.

Pour les parents d'adolescents, trouver un stage de 3^e relève parfois du parcours du combattant. Pour une partie des collégiens du 19^e, sans relations c'est mission impossible ou presque.

Aussi dans le cadre du [Plan d'action de lutte contre les discriminations](#) à l'emploi initié par la mairie du 19^e, vingt entreprises implantées dans l'arrondissement s'engagent à accueillir, chaque année (et pendant 3 ans) des collégiens de l'arrondissement. Elles ont signé, en grande pompe dans la salle des mariages de la Mairie, le 12 janvier 2011, une charte d'engagement avec tous les collèges du 19^e.



Séance de signature : chaque entreprise présente signe avec un ou plusieurs collèges

Ce stage dit de découverte « concerne 190 jeunes, soit 15% des jeunes scolarisés en 3e dans le 19e, pour chaque collège. Cela correspond à la moyenne des élèves qui ont des difficultés à trouver un stage sans l'appui des parents. » explique Bettina Salvioni, coordinatrice du plan d'action de lutte contre les discriminations.

Le stage d'une semaine est considéré comme un premier pas vers l'emploi. Mais sera-t-il un simple stage photocopie ? Bettina Salvioni assure que non, relayée par Roger Madec, Maire de l'arrondissement « Le stage de 3e doit être utile dans la découverte d'un métier. » a-t-il déclaré lors de la signature de la charte.

Les sociétés signataires ont défini un programme adapté « construit des parcours pour une connaissance de l'entreprise. Ainsi la BNP a organisé une journée dans une agence bancaire, à laquelle les jeunes n'auraient pu avoir accès dans d'autres conditions. » précise la chargée de mission.



Claudie Haigneré, Présidente de la Cité des Sciences et de l'Industrie, à la Villette, lors de la signature

Le stage peut s'avérer être un révélateur pour des adolescents qui rejettent l'école. « Il permet d'évaluer des compétences d'autonomie, de prise d'initiative importante en entreprise et mal évaluées dans le milieu scolaire. » affirme François-Xavier Pestel du rectorat de Paris.

Les entreprises sont majoritairement publiques même si quelques grandes entreprises privées ont choisi d'aider les collégiens-stagiaires (Monoprix, AG2R, la BNP, HolidayInn, Pierre et Vacances).

C'est un projet inédit à Paris. Gageons que l'arrondissement sera précurseur dans ce domaine.

Le Plan de lutte contre les discriminations est financé par la Mairie de Paris, la Mairie du 19e ; le Conseil Régional d'Ile de France, l'ACSE, la Préfecture de Paris et coordonné par l'APSV (Association de Prévention du Site de la Villette).

Les entreprises publiques et privées engagées dans le dispositif Les quatre établissements du Parc de la Villette (Cité des sciences, de la Musique, Grande Halle...)Le CentQuatre

La Poste

L'immobilière 3F

La ligue de l'enseignement

CPAM

La Cramif

Les ateliers compagnons

HolidayInn Porte de la Villette

Le centre Pailleron

Monoprix

La BNP

FIDES SOLUTIONS.

Les cours Florent

AG2R

Pierre et Vacances

La CFDT